

## Bureau de la Coopération Interuniversitaire

Ce programme d'échange d'étudiants établi entre la France et le Canada (Québec) permet à des étudiants inscrits dans un établissement universitaire français de poursuivre une partie de leurs études dans un établissement universitaire du Québec (l'établissement d'accueil) **pendant un semestre ou une année universitaire.**

**SITE WEB DE RÉFÉRENCE** : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/> rubrique « Je suis inscrit dans un établissement étranger » et « Je choisis un établissement d'accueil > Choisir > Conditions d'admissibilité supplémentaires »

**Le respect des procédures et des délais indiqués par le Service des Relations Internationales (SRI Artois) est indispensable à la bonne réalisation de votre candidature.**

### CONTACT Service des Relations Internationales – Université d'Artois

Université d'Artois  
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS cedex  
Amandine RYCKEWAERT  
03 21 60 38 58  
[mobilite-horseurope@univ-artois.fr](mailto:mobilite-horseurope@univ-artois.fr)

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ▶ Avoir complété **au moins une année d'études à temps plein dans la formation à laquelle vous êtes inscrit(e) à l'université d'Artois.**
- ▶ Rester inscrit(e) à l'Université d'Artois à temps plein dans cette même formation pendant le séjour dans l'établissement d'accueil ; (Attention, les étudiants inscrits à l'ESPE ne sont pas éligibles aux échanges de l'Université d'Artois).
- ▶ Posséder un dossier académique solide (relevés de notes universitaires);
- ▶ Maîtriser la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil ;
- ▶ Obtenir auprès de votre Coordinateur Relations Internationales de l'Université d'Artois l'approbation des choix de cours que vous comptez suivre dans l'établissement d'accueil ;
- ▶ Satisfaire aux exigences particulières imposées par l'Université d'Artois et par l'établissement d'accueil.

### AVANTAGES

**En participant au programme d'échanges BCI, vous :**

- ▶ Restez inscrit(e) à l'Université d'Artois et ainsi vous acquittez les droits de scolarité habituels à l'Université d'Artois, et non ceux de l'établissement d'accueil ;
- ▶ Bénéficiez de la reconnaissance des crédits obtenus dans l'établissement d'accueil pour fins d'obtention de votre diplôme à l'Université d'Artois ;
- ▶ Le cas échéant, vous continuez à recevoir l'aide financière à laquelle votre statut d'étudiant vous donne droit à l'Université d'Artois (bourse sur critères sociaux du CROUS...) et pouvez obtenir une aide financière à la mobilité internationale.

### A SAVOIR

- ▶ Les frais de transport et de séjour sont à la charge des participants néanmoins des bourses de mobilité existent.
- ▶ Lors de votre demande de visa (après avoir reçu l'acceptation par l'établissement québécois) : L'Ambassade du Canada en France vous demandera de prouver que vous pouvez subvenir à vos besoins à hauteur d'environ 800 € par mois.
- ▶ Les universités québécoises proposent des offres de logement (**cf sites web BCI et des universités**)

### Équivalence des études en France et au Québec

- ▶ Les diplômes de premier cycle (Licence et DUT) en France correspondent au diplôme de Baccalauréat au Québec.
- ▶ Le diplôme deuxième cycle (Master) en France correspond au diplôme de Maîtrise au Québec.

## Les établissements participants au programme BCI sont (liste con contractuelle) :

### Etablissements francophones

Université Laval (Québec) : [www.bi.ulaval.ca](http://www.bi.ulaval.ca)

École Polytechnique (Montréal) : [www.polymtl.ca](http://www.polymtl.ca)

Université de Sherbrooke : [www.usherbrooke.ca](http://www.usherbrooke.ca)

Université du Québec à Montréal : [www.uqam.ca](http://www.uqam.ca)

Université du Québec à Trois-Rivières : [www.uqtr.ca](http://www.uqtr.ca)

Université du Québec à Rimouski (campus de Rimouski et Lévis) : [www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)

Université du Québec en Outaouais (campus de Gatineau - Mont-Laurier - Maniwaki - Saint-Jérôme) : [www.uqo.ca](http://www.uqo.ca)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue : [www.uqat.ca](http://www.uqat.ca)

École nationale d'administration publique (campus de Gatineau, Montréal, Québec, Saguenay, Trois-Rivières) : [www.enap.quebec.ca](http://www.enap.quebec.ca)

École de technologie supérieure (Montréal) : [www.etsmtl.ca](http://www.etsmtl.ca)

Etablissement anglophone : Bishop's University (Lennoxville) : [www.ubishops.ca](http://www.ubishops.ca)

Niveau linguistique requis: Lettre d'un enseignant d'anglais spécifiant que votre niveau linguistique est suffisant pour étudier dans un établissement anglophone.

### DÉMARCHES PERSONNELLES PRÉALABLES A VOTRE CANDIDATURE

- 1/ Consultez la section « Équivalence des études en France et au Québec » (au recto de ce document) pour connaître le niveau d'études québécois qui correspondra à votre niveau d'études en France l'année de votre mobilité.
- 2/ Consultez le site internet BCI afin de :
  - o Dans « **Je choisis un établissement d'accueil > Choisir > Conditions d'admissibilité supplémentaires** », pour chacune des universités du programme, consulter les « **programmes d'études ouverts aux étudiants hors-Québec** »;
  - o Consulter les **exigences particulières** imposées par les établissements qui vous intéressent (pré-requis académiques et linguistiques, établissements à placer en 1<sup>er</sup> choix, etc.) ;
  - o **Repérer, dans un à trois établissements québécois de votre choix**, le programme d'études le plus proche possible (et donc pouvant être validé par votre UFR/IUT de l'Université d'Artois) de celui que vous devriez suivre à l'Université d'Artois l'année de la mobilité. A ce stade, vous ne pouvez repérer que les **noms des programmes et leur code** (pas leur contenu).
- 3/ Consultez ensuite le site internet du ou des établissements québécois concernés afin de connaître le **contenu des programmes d'études repérés** et retenez définitivement ceux qui sont le plus en adéquation avec votre formation à l'Université d'Artois l'année de votre mobilité.

### CANDIDATURE - UNIVERSITÉ D'ARTOIS – Départ 1<sup>er</sup> semestre, 2<sup>nd</sup> semestre ou année

4/ **Au plus tôt : Soumettez au Coordinateur Relations internationales** de votre UFR/IUT la/les liste(s) des matières disponibles dans le(s) programme(s) retenu(s) et établissez, avec lui, **un choix de matières** totalisant **12 à 15 crédits** québécois par semestre (majorité des cas : obligation de 15 crédits à voir avec le coordinateur). Demandez **l'accord écrit de votre coordinateur** de la liste arrêtée : **Réalisez 1 liste de choix de cours signée par établissement choisi (1 à 3 établissements)**.

5/ Complétez le **formulaire de candidature** sur le site de l'université d'Artois « relations internationales » « étudier à l'étranger » et chargez tous les documents obligatoires dans ce formulaire (CV, Lettre de motivation, relevés de notes universitaires, liste-s de choix de cours BCI signée-s)

6/ **Soumettez au Coordinateur Relations internationales** de votre UFR/IUT ce **formulaire de candidature pour signature**.

7/ Déposez  **votre formulaire de candidature dûment signé au Service des Relations Internationales** de l'Artois **avec tous les documents exigés dans le formulaire de candidature** **DÈS QUE POSSIBLE ET POUR LE 22 JANVIER DERNIER DÉLAI.**

**Attention, l'Université d'Artois mettra en place une étape de présélection en fonction du nombre de places disponibles et du nombre de candidature selon les établissements.**

NB : Si vous souhaitez demander le programme BCI et faire d'autres vœux, alors BCI est obligatoirement votre 1<sup>er</sup> vœu. Les autres vœux seront traités selon possibilités (sans garantie) après réponse du programme BCI.

### CANDIDATURE ÉTABLISSEMENT QUÉBÉCOIS

7/ Une fois votre dossier de candidature « Artois » reçu, retenu et contrôlé, le **Service des Relations Internationales vous communiquera votre code d'accès** afin de compléter votre formulaire de demande de participation au programme BCI.

Ce formulaire fait partie du dossier de candidature exigé par les établissements québécois (formulaire de demande de participation + documents complémentaires). Le SRI de l'Artois et votre coordinateur de faculté vous aideront à le constituer.

8/ Votre dossier sera envoyé pour la date indiquée sur le site BCI dans l'université constituant votre 1<sup>er</sup> choix qui acceptera ou refusera votre candidature (entre mai et juillet).

9/ **Les Universités Québécoises font la sélection définitive** en envoyant une lettre d'acceptation aux étudiants concernés.